



DEC133026DGDS

Décision portant renouvellement des unités propres de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 01 janvier 2014 les unités propres de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Est

UPR n°299

Intitulé : Centre d'Etudes Himalayennes

Directeur : M. Philippe RAMIREZ, chargé de recherche

Directrice-adjointe : Mme Olivia AUBRIOT, chargé de recherche

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 38, 39

Mission et orientation générale des recherches : Recherche et expertise sur les sociétés des

régions himalayennes et tibétaines, à l'interface des mondes culturels indiens et chinois, et sur leur rapport au milieu naturel

Délégation Paris A

UPR n°301

Intitulé : Institut d'histoire du temps présent

Directeur : M. Christian DELAGE, professeur

Section : 33

Mission et orientation générale des recherches : Conflits, transformations politiques et sociales dans l'Europe contemporaine (XXe-XXIe siècle)

UPR n°3255

Intitulé : Communication et politique

Directrice : Mme Isabelle VEYRAT-MASSON, directeur de recherche

Sections : 40, 34

Mission et orientation générale des recherches : Le LCP est un acteur majeur dans les travaux sur la communication politique, le journalisme et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n°3407

Intitulé : Laboratoire des Sciences des Procédés et des Matériaux

Directeur : M. Khaled HASSOUNI, professeur

Directeur-adjoint : M. Patrick FRANCIOSI, directeur de recherche

Sections : 10, 9, 15, 5

Mission et orientation générale des recherches : Développement de procédés d'élaboration et de mise en forme des matériaux. Études des propriétés mécaniques et fonctionnelles des matériaux. Intégration matériaux-systèmes-procédés.

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Paris A

UPR n°2147

Intitulé : Dynamique de l'Evolution Humaine

Directrice : Mme Anne-marie GUIHARD COSTA, directeur de recherche

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section : 31

Mission et orientation générale des recherches : Constituer le pôle parisien des recherches en anthropologie

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris B

UPR n°9080

Intitulé : Laboratoire de Biochimie Théorique

Directeur : M. Philippe DERREUMAUX, professeur

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 13, 16, 20

Mission et orientation générale des recherches : Inventer des algorithmes et modéliser pour

comprendre les propriétés physiques des molécules in vitro ou dans la cellule, et les facteurs responsables des fonctions biologiques des systèmes vivants et maladies.

Art. 2. - Le mandat des directrices, des directeurs, de la directrice adjointe et du directeur adjoint nommés à l'article 1 prend effet au 01 janvier 2014.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS